

La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Tel: 02 43 01 40 10 mël: contact@ste-suzanne.com

Chammes Tel: 02 43 01 40 65 mël: contact.chammes@ste-suzanne.com

Avril 2018 n° 28

Ce bulletin a été imprimé par nos soins le mardi 20 mars 2018

Mardi gras à l'école Perrine-Dugué de Sainte-Suzanne avec le Fil d'Argent



LES 6 HEURES
DE SAINTE-SUZANNE CHAMMES
RUN EN FETE

RUN EN FETE

SAMEDI 26 MAI 2018

À SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

53270 EN MAYENNE



COURSE NATURE & RANDO

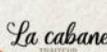
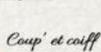
EN SOLO OU EN RELAIS PAR ÉQUIPE DE 2 À 4 COUREURS

INSCRIPTION SUR LES6HEURES.COM

RESTAURATION, ANIMATIONS CONCERT SUR PLACE



DESSIN DE FREEPIK - DESIGN - WWW.RELECTINGSTORY.COM



Les « 6 heures de Sainte-Suzanne »

Bonjour à toutes et tous,

l'organisation de cette 4ème édition a encore été possible grâce à l'aide de Médiéville, la commune, le Conseil départemental, et je les en remercie. Un grand merci également aux 71 bénévoles qui œuvrent pour vous permettre de passer une belle journée.



Le fil rouge reste la course nature en relais pendant 6 heures. Le circuit reste inchangé et les 2 versions, cool et chrono, permettent à chacun de participer à son rythme.

Des nouveautés :

- **AnimHisto, Laurent Gandon, fera passer au plus jeune public les épreuves de Chevalerie.**

- Les coureurs pourront s'échauffer sur tapis avec les conseils des coaches de Svelte Ness, salle de remise en forme d'Évron qui effectueront aussi des initiations sportives.
- La présence de l'association Trans Form qui regroupe des greffés sportifs qui vous sensibiliseront au don d'organes. Sur leur stand, vous allez pouvoir effectuer virtuellement la montée du Tourmalet sur des vélos connectés...Bon courage ! Un don, même petit, sera le bienvenu pour leur association.
- Des massages (pour les coureurs seulement) seront prodigués par nos masseuses habituelles.



Devenir un chevalier, voilà bien un rêve d'enfant, mais pour cela bien des étapes avant l'adoubement.

Il faudra :

Connaître la signification des couleurs sur un champ de bataille, Apprendre et surtout comprendre les gestes de l'escrime du Moyen Âge,

Pratiquer l'épée et se protéger avec son bouclier,

Combattre comme un Chevalier avec esprit et honneur Chevaleresque ?

Puis viendra peut-être le moment de l'adoubement !!!

Car seul le CHEVALIER décide qui le deviendra ?

- **Une restauration de qualité sera préparée par de jeunes cuisiniers, Alexandre et Benjamin, les fils de Stéphane Huchet de l'hôtel-restaurant Beauséjour.**

Ils seront secondés par Ombeline (bien entourée), Antoine et Sébastien, cuisiniers eux-aussi.

Les « 6 heures » de Sainte-Suzanne

Les Amis de Sainte-Suzanne nous ont rejoints spontanément pour proposer des visites gratuites de la cité. Merci à eux.

Vous pourrez également visiter le CIAP et apprécier ses expositions.

La musique...Caliente à partir de 16h avec une formation Salsa et plus tard Mister Live pour un concert après le repas.

Très important...Vous partez ou en vacances ? Et bien, nous vous proposons, avec un petit peu de chance, de partir grâce à la grande tombola des 6 heures. 1000 € vous attendent dans une agence de voyage Salaün Holidays. Le tirage sera effectué devant huissier après le diner. Merci de réserver un super accueil aux bénévoles qui vous proposeront des tickets pour cette tombola. Les tickets sont aussi en vente à Beauséjour, Vivéco et La cabane.

Pour tout détailler, n'hésitez pas à visiter notre site internet (Rénové grâce à Gérard Le Roy et Julien Tatham): [les 6heures.com](http://les6heures.com)



En conclusion, vous voyez que l'offre qualitative des animations sportives, culturelles et festives s'adressant à tous les âges ne peut que vous séduire et vous donner envie de nous rendre visite le samedi 26 Mai.

||ls viennent de nous quitter

Roger Bénesteau, ancien pompier.

Né le 22 juillet 1927 à Vautorte, Monsieur Roger Bénesteau nous a quittés le 10 février dernier dans sa 91ème année, après plusieurs mois d'hospitalisation à Évron.

Le 1er décembre 1964, Roger, sous le commandement du Lieutenant Georges Barrier avait signé un engagement de sapeur-pompier volontaire.

Le 1er décembre 1983, il a été promu Sapeur Pompier de 1ère classe.

Très actif aussi au sein de l'Amicale, il fut trésorier pendant de nombreuses années.

Atteint par la limite d'âge, il a cessé cette activité le 31 décembre 1984.

Pour ces 20 années de bons et loyaux services, le 1ère classe Bénesteau avait obtenu la médaille d'argent



Albert Camus, Ancien porte-drapeau.

Né le 29 août 1937 à Viviers-en-Charnie, Monsieur Albert Camus nous a quittés le 2 février dernier dans sa 81ème année.

Incorporé en 1957 en Allemagne où il a passé 14 mois sous les drapeaux, il a passé 14 autres mois en Algérie; il fut démobilisé en 1959, suite au décès de son papa, comme soutien de famille afin d'aider sa maman pour élever ses frères et sœurs.

Albert Camus a reçu de nombreuses distinctions:

1959: médaille commémorative des opérations et du maintien de l'ordre en Algérie,

30 mars 1972: Titre de reconnaissance de la Nation,

04 juillet 1983: remise de la carte et de la Croix du combattant, remise de la médaille d'Afrique du Nord

01 décembre 1989: Albert Camus es nommé Porte-drapeau de l'Amicale des Anciens Combattants de Sainte-Suzanne.

31 janvier 2000: le diplôme et la médaille de porte-drapeau lui sont décernés.



Déjà 10 ans...

C'était en février 2008; un petit groupe composé de Hervé, Florence, Claude, Monique, Janine et quelques autres ont décidé d'accorder leurs voix. Claude et Janine à la baguette, le chœur de la cité était né...

Comme le répertoire était riche, drôle et varié, l'ambiance sympathique et fraternelle, le petit groupe s'est étoffé... 10 ans après, nous sommes 58.

Quelques refrains plus tard, Claude a abandonné la direction musicale et Janine s'en est allée vers d'autres cieux...

Florence, avec beaucoup d'appréhension, d'inexpérience, mais avec courage, volonté, l'amour du chant, le respect et l'amitié des choristes, a tenté l'aventure avec le succès que l'on sait.

Hervé proposa alors de réunir histoires et chants et de créer un premier spectacle de café concert.

L'écriture des textes, il s'en est chargé. C'est Christian qui a dirigé les acteurs et la mise en scène. Toute une équipe technique (décors, couture et habilleuses, sons et lumières, etc) s'est mise en place et le 31 janvier 2015 : 1ère représentation des *Airs révolutionnaires*.

Fin 2016, c'était le Tour de France de deux Suzannais et 9 représentations avec Claudine à la mise en scène, et pour ne pas s'arrêter en si bon chemin, nous préparons avec sérieux un 3ème spectacle : *Les PÉtites histoires et GRANdes CHansONS* pour l'automne 2018.

Ce prochain spectacle de café concert sera présenté les Le 29 septembre dans le cadre de "Choeurs en folie" salle des Angenaises à Bonchamp (représentation partielle).

- Les 6 octobre à 20h30 et le 7 octobre à 15h, salle des fêtes de Chammes

- Le 21 octobre à 15h, salle des fêtes à Évron (sous réserve)

- Le 27 octobre à 20h30 et le 28 octobre à 15h, salle des fêtes de Torcé-Vivers-en-Charnie

- Le 11 novembre à 15h à Passais-Villages (61)

- Le 18 novembre à 15h, salle des fêtes de Cuillé

- Le 25 novembre à 15h, Salle des fêtes de Bais

- Le 8 décembre à 20h30, Salle polyvalente de Meslay-du-Maine.

- Vaiges est également candidat pour nous recevoir.

Toutes ses créations nécessitent beaucoup de travail mais c'est tellement plus facile quand tout se passe dans l'amitié, la convivialité, la joie et la bonne humeur...même chez les ténors !

Avis aux amateurs ...Il nous manque encore quelques voix masculines (Ténor et Basse) et quelques altis seraient nécessaires pour équilibrer les différents pupitres.

Nous serons heureux de vous accueillir tous les mercredi soir à 20h30, salle Maxime-Létard à Sainte-Suzanne.



Fabrice Durand - Exploitant forestier

Fabrice Durand, un exploitant forestier de 33 ans, titulaire du BEPA (Brevet d'Études Professionnelles Agricoles), s'installe à Torcé-Viviers-en-Charnie en 2010. *"On peut dire que je suis tombé dedans tout petit, puisqu'à l'âge de 12 ans, j'accompagnais mon grand-père qui exerçait ce métier; j'étais déjà très attiré par les tronçonneuses."*

Très vite, Fabrice Durand qui vend des piquets de clôture et du bois de chauffage, est secondé par trois prestataires environ 10 mois par an. L'occasion de développer son entreprise se présente avec des bâtiments à louer dans la commune. *"J'ai le projet d'embaucher un ouvrier qui puisse participer à ce projet. Il me fallait pour cela un bâtiment suffisamment vaste pour les véhicules et les matériels et un espace extérieur pour le bois"* explique Fabrice Durand qui est aussi élagueur, abatteur et débardeur.

Depuis le 1er décembre, il est installé à Chammes, au lieu-dit "Les Perrières", en bordure de la route qui va vers Châtres-la-Forêt. L'entreprise entend se développer à travers des services comme l'entretien des espaces verts, le déboisement et le boisement. *"Assujetti à la TVA, les ventes de bois et mes prestations s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels."*

Informations et contact:

Ouvert du lundi au samedi dès 8 heures

Contact: 06 12 78 83 06

Mail: fabrice.durand66@orange.fr

Site: www.fabricedurandbois.fr



GDON de Sainte-Suzanne-et-Chammes



Le Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de Sainte-Suzanne-et-Chammes s'est réuni en assemblée générale le 23 février 2018 à la salle Erve et Charnie.

C'est grâce à l'implication d'une quarantaine de bénévoles que le GDON mène à bien des actions contre les frelons asiatiques, les pigeons de ville, les corvidés, les ragondins et rats musqués.

Dans son rapport sur la lutte contre les corvidés, Jacky Allaire souhaite renforcer l'action suite à l'acquisition de 2 corbeautières qui seront mises en place pour l'une sur le secteur de Chammes et l'autre sur Sainte-Suzanne.

Une action de tir contre les pigeons de ville est menée actuellement dans la cité afin de limiter leurs désagréments à l'approche de la saison estivale.

La mise en place de pièges contre les frelons asiatiques à proximité de ruches ont permis de diminuer significativement leur présence sur la commune.



Concernant les ragondins et rats musqués, la lutte de printemps qui s'est déroulée sur les secteurs de la Panneterie, lesForges, la Housserie, les Chauvinières et la Doderie a permis le prélèvement de 20 ragondins.

À noter également, lors de cette assemblée générale, la présence de responsables de GDON de communes voisines. Lors des différents échanges, ont été abordées les pratiques de chaque groupement et la nécessité d'avoir une continuité des actions entre les communes afin d'optimiser la lutte quand elle est menée de façon simultanée.

Le bureau du GDON de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Président : Marc Renard,
Vice-présidents : Jean-Yves Pichard, Bernard Pommier, Jacky Allaire,
Secrétaires: Marc d'Argentré, Anthony Beaupied,
Trésoriers: Philippe Lefeuvre, Jean Oger .

Amicale de l'Erve

L'Amicale de L'Erve a organisé un concours de belote dont les gagnants sont :

Mme Berthe Plumaz

Mme Paule Hernier

Mme Marie-Louise Landais

Mme Anne-Marie Dupont

Elles iront au concours cantonal à Saint Jean-Sur-Erve.

Félicitations aux vainqueurs.



CRÉATEUR D'IDÉES DEPUIS 1991

STUDIO SAUVAGE
communication graphique

53270 STE-SUZANNE & CHAMMES
Tél. 02 43 01 42 67
www.studio-sauvage.fr

LOGO
CHARTRE GRAPHIQUE
FLYER
CATALOGUE
AFFICHE
SIGNALÉTIQUE
SITE INTERNET
en Coëvrans

NOUVEAU !!!
PRÈS DE CHEZ VOUS...

ADP'elec
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
David PÉRICHET

- Installation électrique neuf & rénovation
- Chauffage électrique
- Ventilation
- Dépannage
- Interphonie
- Sanitaire

Electricité générale pour votre PERSONNALISÉ et GRATUITE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - David PÉRICHET
53270 SAINTE-SUZANNE
☎ 06 15 67 69 75 - Mail : david.perichet@gmail.com

Hôtel** **Beauséjour**
Restaurant Traiteur
Sandrine et Stéphane Huchet

4-6 rue de la Libération - 53270 Sainte-Suzanne
02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr

Association de pêche la « Truite suzannaise »

Assemblée Générale

Lors de l'Assemblée Générale de la "Truite Suzannaise", Alain Fouqueray, Président de l'association, a exprimé sa satisfaction quant au nombre de cartes vendues à ses adhérents. Ce nombre est stable, avec 100 cartes vendues alors que dans le département, le nombre des pêcheurs en rivière est en légère baisse.

Un projet relatif à l'étang des Chauvinières est à l'étude. Le ruisseau de la Bonde qui alimente ce plan d'eau, pourrait être contourné de manière à ce que l'étang devienne une "eau close" pour être en phase avec la législation. Xavier Seigneuret, du syndicat de bassin de l'Erve, étudie la faisabilité de ce projet.

Un autre projet est aussi à l'étude, en partenariat avec la société de pêche de Montsûrs pour un gardiennage sur la rivière et les ruisseaux de la commune. La mise à disposition d'un de leurs gardes, aurait pour but de lutter contre le braconnage et de prévenir les dégradations.

Alain Fouqueray n'a pas manqué de souligner la bonne collaboration entre l'association l'ERVE et le syndicat du bassin de l'Erve pour l'entretien des cours d'eau.

La mise à l'eau de truitelles, élevées à l'écloserie, a été réalisée et deux pêches électriques devraient être effectuées au cours de l'année pour en contrôler le résultat.



Alevinage

Vendredi 2 mars, la "Truite suzannaise" a procédé au traditionnel alevinage de truites pour l'ouverture de la pêche en rivière de 1ère catégorie qui a eu lieu le 10 mars dernier.

Une vingtaine de bénévoles ont transvasé dans des bacs, les poissons de la pisciculture Vasseur de Beaumont-les-Autels dans l'Eure-et-Loir.

La mise à l'eau des poissons s'est faite sur dix points de lâcher sur les 7 km de l'Erve qui traversent le territoire de la commune géré par la société de pêche suzannaise.

Ce sont 225kg de truites fario qui ont été lâchées dans des eaux vives avec des courants et des caches, lieux qu'elles affectionnent particulièrement.

100kg de truites arc-en-ciel ont été déversées dans des zones dites perturbées à savoir sans trop de courant, peu d'abris et quelquefois un fond de rivière un peu envasé.

Les cartes de pêche sont en vente, par internet, chez les dépositaires et les particuliers.

La fête de la pêche aura lieu le samedi 2 juin.



Association de pêche la « Perche de Chammes »

Samedi 3 mars, précédant l'ouverture de la pêche en rivière de 1ère catégorie, une dizaine de membres de la société de pêche la "Perche de Chammes", ont procédé à la mise à l'eau de 180kg de truites arc-en-ciel, ce qui représente environ 600 truites indique le responsable de la pisciculture de l'Ouette, venu de Parné-sur-Roc.

Par équipes de deux, les volontaires ont parcouru les bords de l'Erve en amont et en aval du village où ils ont déversé les truites contenues dans les bacs.

Cet alevinage aurait dû satisfaire les pêcheurs et leur permettre de faire une bonne ouverture.

Malheureusement, la semaine précédant l'ouverture de la pêche, la pluie n'a guère cessé: les eaux de la rivière ont gonflé, le courant est devenu relativement fort, l'eau de la rivière était devenue trouble; conséquence: beaucoup de casse et peu de prises.



SARL **fabrice GAUTUN Automobiles**

Réparations mécanique
et carrosserie toutes marques.
Vente véhicules neufs / occasions
Dépannage 24h/24h - 7J/7J

PEUGEOT

Z.I. des Nochetières - 53600 EVRON

Tél. 02 43 01 36 74 - Mail : gautun-automobiles@sfr.fr

AVIVA

Carol-Marie GOUTELLE

Agent général, à votre service

Toutes assurances pour particuliers et professionnels

Gestion de patrimoine **afersil**

Spécialisé en assurances Mutuelle Senior

goutelle-carol-marie@aviva-assurances.com

Anita Rousseau
13 Rue du Coq Hardy
72140 Sillé le Guillaume
☎ : 02.43.20.22.29

Laurence Daubigny
22 Rue de Ste Gemmes
53600 Evron
☎ : 02.43.98.63.49

Rousseau Numa
09 66 84 08 15

ROUSSEAU
diffusion Automobiles

ZI des Nochetières
53600 Evron

Rousseau.diffusion@orange.fr

Le Football Club de Chammes fête ses quarante ans

Avis aux anciens joueurs de Chammes

Le 16 juin prochain, le club de football fêtera ses 40 ans d'existence lors d'un grand moment de retrouvailles.

Un appel est lancé, l'objectif étant de réunir le maximum d'anciens joueurs, dirigeants et sponsors pour un grand moment de partage et de souvenir.

Tout a commencé le 24 juin 1978. Patrick Launay, actuel président du club de football communal explique: *"À cette époque, nous jouions au ballon dans la cour de l'école, sous l'œil vigilant de Bernard Bassé, instituteur et de Georgette, son épouse. En 1977, j'avais 9 ans et, avec les copains, nous formions une équipe et, de temps en temps, nous quittions la cour de l'école pour pratiquer notre sport favori sur un terrain qui jouxtait les classes. Notre instituteur nous accompagnait toujours et l'idée de créer un club lui est venue. C'est ainsi que l'année suivante une équipe de poussins et de seniors voyait le jour."*



Philippe Brossard, vice président et Patrick Launay, président du FC Chammes

Nous avons relevé le défi.

Les parents ont suivi, devenant pour certains, joueurs de football: c'était il y a quarante ans!

"Pendant plusieurs années, nous avons évolué en 3ème division de district, alors que les poussins et les minimes jouaient également dans les championnats de jeunes. Dans les années 2000, nous avons joué en promotion et nous avons été trois fois champions de la Mayenne en 2ème division de district."

Et puis, petit à petit, les jeunes sont partis.

En 1992-1993, il ne restait plus que deux équipes seniors; en 2009, nous avons été contraints de n'engager qu'une équipe vétérans. Qu'à cela ne tienne, nous avons relevé le défi et nous, les anciens, avons été en 2010-2011 champion de la Mayenne et vainqueur de la coupe "vaincue" en vétéran.

Aujourd'hui, 24 joueurs vétérans foulent encore la pelouse: c'est une bande de copains qui jouent pour le plaisir. L'équipe est d'ailleurs invaincue cette saison et reste toujours en course pour la coupe de la Mayenne. *"Fêter les 40 ans du FC Chammes en réunissant, au cours d'une soirée anniversaire, le maximum d'anciens joueurs, de dirigeants et de sponsors pour un grand moment de partage et de souvenirs, voilà notre objectif."*



Un feu d'artifice sera tiré.

L'appel aux anciens du club est lancé. Nous espérons que Bernard Bassé, aujourd'hui retiré en Bretagne, entendra notre appel et sera des nôtres; ce serait un immense plaisir de le revoir.

Les festivités commenceront le samedi 16 juin à 16 heures. La salle des fêtes de la commune ainsi qu'un chapiteau accueilleront les participants et, au cours de la soirée, un feu d'artifice sera tiré.

16 juin 2018, dès 16 heures, salle des fêtes de Chammes

Inscriptions au plus tard pour le 30 avril

Tél: 06 31 56 19 68 ou 06 46 08 46 80

Mail: launay.nathalieetpatrick@neuf.fr

Page Facebook: 40 ans du FC Chammes

Saison culturelle au moulin du Petit-Gohard

Devenu propriétaire du moulin en 2013, Vincent Houllière a restauré et fait renaître ce lieu chargé d'histoire, construit au début du XVIIIème siècle, et qui a fonctionné jusqu'en 1846.

Le propriétaire précédent avait déjà sauvé en partie le bâtiment. Vincent Houllière s'est donc attaché à remettre en état l'étage pour l'habiter et à restaurer complètement le rez-de-chaussée, le clou de la restauration étant, avec le soutien de la Fondation du Patrimoine, la remise en eau de la roue à palettes.

Le Moulin du Petit Gohard devient un lieu d'expression culturelle.

Rapidement après son arrivée, Vincent Houllière s'interroge sur le devenir de son moulin. La roue qui tourne inlassablement au rez-de-chaussée et la salle qui lui est contiguë, invitent à la visite et à l'animation.

L'idée d'en faire un lieu d'expression culturelle vient à l'esprit de Vincent Houllière qui pense qu'expositions, concerts et théâtre trouveront sans aucun doute leur place dans ce moulin.

Cette idée a pris corps et depuis, ce sont cinq pièces de théâtre, deux concerts, huit expositions, une conférence et cinq brocantes qui ont accueilli 5 000 personnes.

Cette année, une estrade sera installée dans la salle de spectacle appelée la salle des piles dont la capacité sera de 60 personnes.

La saison culturelle a commencé le samedi 17 mars: Valérie Haltebourg a interprété Barbara.

Le samedi 24 mars: concert par Frédéric Borsarello et Jay Young Lim, violoncelliste.

Prochaines animations:

Samedi 21 avril, 19h: soirée Courteline proposée par Gilles Raab

Samedi 19 et dimanche 20 mai: 15h-18h: Journées européennes des moulins. Portes ouvertes et exposition de peintures de Nicole Lambert et de sculptures ANA avec dédicaces de livres

Samedi 16 et dimanche 17 juin, 15h-18h: journées des moulins. Opérations portes ouvertes et expositions de peintures Maryvonne Schraawers/Tzakis et de sculptures Josiane Chemin

Samedi 15 et dimanche 16 septembre: 15h-18h: Journées européennes du Patrimoine. Portes ouvertes et exposition de peinture de Jacques et Jean-Dominique Alexandre

Samedi 22 septembre: soirée découverte en compagnie d'artistes.

Informations:

houlliere.vincent@orange.fr

www.moulinpetitgohard.fr

★ **SAMEDI 21 AVRIL A 7 hrs DU SOIR**
AU MOULIN DU PETIT-GOHARD
COURTELINE & SES AMIS
HISTOIRE, CHANSON & THÉÂTRE COMIQUES
AVEC
CLAUDINE MÉSANGE - ELAINE RUDNICKI - GILLES RAAB
MARC VALIN - OLIVIER NICOLEAU - PRISCILLA MIGNARD

ENTRÉE LIBRE - PARTICIPATION AU CHAPEAU + BUFFET
DINATOIRE CONVIVIAL AVEC PLATS & BOISSONS APPORTÉS

Secours Populaire Français

Le secours populaire de la Mayenne recherche des familles bénévoles pour accueillir des enfants des Yvelines et du Finistère pendant les vacances d'été, afin de les extraire de leur cadre quotidien, de leur faire vivre de bons moments, et de leur permettre d'enregistrer des souvenirs.

Ces séjours ont lieu du 13 juillet au 27 juillet 2018 et du 27 juillet au 10 août 2018.

Pour tous renseignements:

Secours populaire français
Fédération de la Mayenne

9 et 11 rue Achille Bienvenu
Tél: 02 43 56 41 89



ZABOU'NETTE
Services

TOUS TRAVAUX D'AIDE À LA PERSONNE

06 74 05 48 15
zabounette53270@gmail.com

V&B ÉVRON

Mathieu Angot
tél. 02.43.59.49.53
mob. 06.26.47.94.57
mail evron@vandb.fr

V and B Evron - Z.I Nochetières Route de Mézangers
53600 Evron - www.VandB.fr

La région des Pays de la Loire a décidé de nouer un partenariat avec 10 petites Cités de caractère de la Région pour permettre à des propriétaires privés de restaurer leur immeuble dans des centres anciens protégés.

Par l'aide instaurée par la Région des Pays de la Loire, complétée par la Commune voire la Fondation du Patrimoine, les habitants et les résidents secondaires vont pouvoir accéder à des aides pour le ravalement de leurs biens ; cet effet de levier devrait permettre d'accroître encore l'aspect de plusieurs demeures intéressantes et donc celui du village dans son ensemble.

En Mayenne, seules deux communes ont été retenues : Saint-Denis d'Anjou et Sainte-Suzanne. Une convention a donc été signée en ce sens le 26 février 2018 entre la Présidente de la Région des Pays de la Loire, Christelle Morançais, et la Commune pour la **période 2018 - 2020**.

Objectifs : Valorisation du centre-bourg de la commune déléguée de Sainte-Suzanne, homologuée « Petite Cité de caractère », reconnue « Site patrimonial remarquable », et protégée depuis 2001 sous le régime d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).

Durée : la durée de ce programme est limitée à deux ans *non renouvelables* : 2018 > 2020.

Nature des travaux : Restauration des façades visibles ou non, toitures et murs de clôture des immeubles situés à l'intérieur des périmètres sélectionnés, validés par la Région et accessibles au moins ponctuellement, à l'exclusion des travaux de simple entretien.

Bénéficiaires :

- Personnes physiques propriétaires ou membres d'une copropriété ;
- Personnes morales de droit privé : syndics de copropriété, fondations, offices d'HLM, associations - (*hors Association Foncière Urbaine Libre AFUL et Associations Syndicales Libres AFL*) -, les Sociétés Civiles Immobilières (SCI) supports de patrimoine familial immobilier sans activité de location (*ou avec une activité de location accessoire*).

Conditions : Les travaux doivent être validés par l'Architecte du patrimoine des Petites Cités de caractère (conseils **gratuits**, rencontre sur rendez-vous auprès de la mairie : Tel 02 43 01 40 10) et faire l'objet en Mairie d'une demande de travaux à valider par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Le propriétaire s'engage à :

- ne pas céder la propriété avant un délai de 9 ans après l'attribution de la subvention de la Région ;
- ne pas utiliser du PVC ou tout autre matériau non compatible avec l'approche patrimoniale reconnue par l'ABF.

Critères :

- Prise en compte des travaux de restauration dès lors que la propriété fait l'objet d'un projet d'utilisation ;
- Ouverture gratuite au public dans le cadre des *Journées européennes du Patrimoine* ;
- La région sera particulièrement sensible aux projets mettant en avant une démarche exemplaire en matière de développement durable ;
- Ces aides ne sont pas cumulables pour les mêmes travaux avec d'autres aides régionales.

Calcul de la subvention :

Subvention de la Région :

20 % du montant des travaux HT ou TTC (selon que le demandeur récupère ou non la TVA (honoraires d'architecte inclus, y compris ceux antérieurs à la date d'attribution de l'aide régionale).

La **dépense subventionnable** est plafonnée à 50 000 € par propriétaire (ou copropriétaire dans le cas d'une copropriété d'un même immeuble), et ne peut être inférieure à 7 500€.

Plancher de la subvention régionale : 1 500 € par propriétaire ou copropriétaire.

Plafond de la subvention régionale : 10 000€ par propriétaire ou copropriétaire.

L'attribution de l'aide relève de la compétence du Conseil régional et de la Commission permanente du Conseil régional, qui disposent d'un pouvoir d'appréciation et qui se réservent la possibilité de procéder à des dérogations en fonction des situations particulières.

*Si le dossier est agréé par la Région, la Commune verse en complément une **subvention communale** :*

5 % du montant des travaux HT ou TTC (selon que le demandeur récupère ou non la TVA (honoraires d'architecte inclus, y compris ceux antérieurs à la date d'attribution de l'aide régionale).

La **dépense subventionnable** est plafonnée à 50 000 € par propriétaire (ou copropriétaire dans le cas d'une copropriété d'un même immeuble), et ne peut être inférieure à 7 500€.

Plancher de la subvention communale : 375 € par propriétaire ou copropriétaire.

Plafond de la subvention communale : 2 500€ par propriétaire ou copropriétaire.

Modalité de paiement :

Le paiement de subvention sera subordonné au certificat de bonne exécution des travaux délivré par l'Architecte des Petites Cités de caractère des Pays de la Loire, ainsi qu'à la présentation d'une photo de la propriété restaurée.

Assemblée Générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Le 3 MARS 2018, au centre de secours, s'est tenue l'assemblée générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Après présentation du bilan financier et des activités de l'année 2017, il a été décidé de reconduire les mêmes animations en 2018, ouvertes à tout public à savoir :

- Soirée entrecôtes avec bal populaire le 13 juillet,
- Saint sylvestre le 31 décembre,

Constitution du bureau :

Président : **MORIN Jean-François**,
1ère Vice-présidente: **VICAIGNE Sandrine**,
2ème Vice-président: **DAVOUST Marcel**,
Trésorier / Secrétaire **GUERVENO Pascal**,
Secrétaire-Adjoint: **PANNIER Didier**
Trésorier Adjoint **RENOU Thierry**
Autres membres: **HARNOIS JM, LERO-CHEREUIL, HARNOIS M, MANARANCHE Y, GAUTTIER C, ROCTON A, POMMIER H, DUBOIS G.**



Association « Musiques pour tous »

L'association Musiques pour Tous a le plaisir de vous présenter son deuxième concert de l'année .

Valérie Guerin-Descouturelle et Estelle Micheau nous avaient offert une superbe prestation le 1er octobre dernier au château de Sainte-Suzanne .

Réclamées par le public, tant la fantaisie, la virtuosité, la variété du programme ont plu à tous, nous avons été incités à les accueillir de nouveau, le 22 avril salle socioculturelle à 16 heures. Vous pourrez ainsi apprécier ou retrouver leur talent de comédiennes et la qualité de leurs voix au travers de compositeurs célèbres des années 1900.

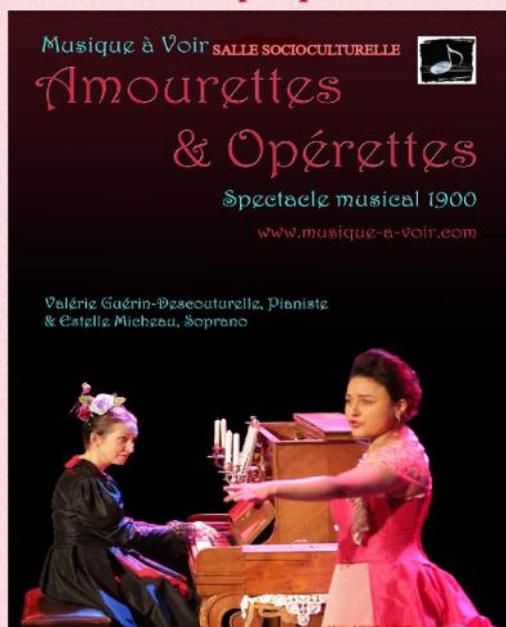
Réservations des places et renseignements au 02 43 01 48 90 ou 06 15 89 84 77

Tarif : 12 €, 8€ pour les adhérents et 5 € étudiants, enfants , demandeurs d'emploi.

Sainte-Suzanne-et-Chammes

dimanche 22 avril 2018 à 16 heures

avec « Musiques pour Tous »



renseignements et réservations 02 43 01 48 90 ou 06 15 89 84 77 prix des places : 12€, 8€, 5€
association loi 1901 « Musiques pour Tous » la liaison 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Concert Gospel

POUR CELEBRER LA FÊTE DES MÈRES ET TOUTES LES FEMMES

L'ASSOCIATION **Médie Ville** VOUS PRESENTE

CONCERT GOSPEL

avec la chorale



MADIBA GOSPEL

Dimanche 27 mai, 2018

15h

Eglise de Sainte-Suzanne



ENTREE LIBRE



Depuis quelques années déjà en Mayenne, POLLENIZ, le réseau FREDON-FDGDON des Pays de La Loire, organise des luttes collectives contre une espèce de chenilles urticantes défoliatrices, la **Processionnaire du Pin** ; et ponctuellement contre la Processionnaire du Chêne et le Bombyx Cul Brun.

RECONNAISSANCE DES ESPECES

Processionnaire du Pin



Ces chenilles sont inféodées aux pins (noir d'Autriche, laricio de Corse, Salzman, de Monterey, maritime, sylvestre et d'Alep) et parfois aux cèdres. Elles forment dans les arbres des nids très reconnaissables, en bout de branches, souvent exposés au soleil, de la taille d'un petit ballon et de couleur blanche. Lors des premiers stades larvaires, les chenilles sont très petites et il n'y a pas de nid visible. Ils ne seront formés que par les chenilles plus âgées, pour se protéger du froid et des intempéries. Puis ces chenilles descendront le long des troncs lors de processions pour aller s'enterrer dans le sol, afin d'effectuer leur nymphose (chrysalide, avant de ressortir sous la forme adulte = papillon).

Processionnaire du chêne

Ces chenilles sont inféodées aux chênes. Elles forment de gros nids à la base des branches charpentières, dans lesquels elles s'abritent la journée, puis elles y effectueront leur nymphose. Ces chenilles se déplacent en grande procession dans l'arbre pour se nourrir des feuilles, la nuit.



Bombyx Cul Brun



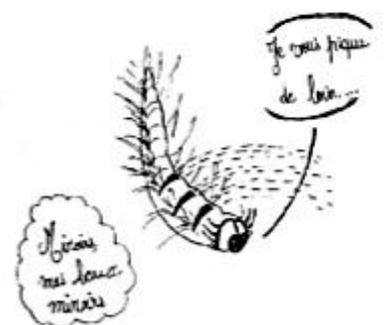
Ces chenilles sont reconnaissables par leurs lignes blanches longitudinales et leurs deux points orange sur le dos. Elles colonisent différentes espèces végétales que l'on retrouve dans les haies bocagères (chênes, aubépines, pruneliers, ...). Elles forment des petits nids, constitués de feuilles recroquevillées et enserrées par de la soie blanche, de la taille d'un poing et situés en bout de branches.

Lithosie quadrille

Enfin, il existe une dernière espèce urticante, que l'on rencontre plus rarement en Mayenne. Elle se nourrit de mousses et de lichens. Ainsi, nous pouvons la retrouver sur divers supports (arbres, mais aussi bâtiments non entretenus, ...). Elle est reconnaissable par deux lignes dorsales composées d'une série de points orange. On a également pu croiser quelques fois une de ses « cousines » ayant le même régime alimentaire et pouvant être à l'origine d'urtications, mais dans une moindre mesure, le Manteau pâle (*Eilmea caniola*).

Les miroirs urticants

Au-delà du stade L3, les chenilles possèdent des poils urticants. A l'inverse de ce que l'on pourrait penser, ce ne sont pas les poils visibles à l'œil nu qui le sont, mais des poils microscopiques projetés dans l'environnement par le biais d'ouvertures sur leur dos, appelées « miroir », que les chenilles ouvrent et ferment à leur guise. Plus elles sont stressées, ce qui est le cas lors des processions, et plus elles libèrent ces poils urticants, comme moyen de protection.



Autre espèce - confusion

Certaines confusions ont lieu au printemps, avec des chenilles d'hyponomeutes, responsables d'importantes défoliations accompagnées de soie, recouvrant parfois entièrement les végétaux touchés (*Prunus*, pommiers, fusain d'Europe, ...). Pas de panique ! Ces chenilles ne sont pas urticantes et généralement, les végétaux se remettent très bien de leurs attaques.



DANGERS

Surtout, **NE PAS TOUCHER LES CHENILLES** et ne pas s'en approcher non plus.

Les symptômes

Hommes et animaux peuvent être touchés par des réactions allergiques plus ou moins importantes.

Contact avec la peau : plaques rouges, cloques, démangeaisons, brûlures, nécroses (langue des animaux).

Contact avec les yeux : pourtour rouge, paupières enflées, larmes, baisse de vision, cécité.

Systèmes respiratoires : asthme, allergies violentes.

Dans la mesure du possible, il ne faut pas se gratter et éviter les frottements, car cela disperse les poils urticants, les casse, ce qui libère alors la substance provoquant les allergies.

Les traitements

Pour l'homme

Consulter un médecin ou un ophtalmologiste.

Laver les vêtements et supports souillés (>60°C).

Éviter les sites infestés en période critique (parcs, espaces de jeux, ...).

Rincer au jet d'eau les surfaces colonisées par les chenilles lors de leurs processions (sol, pelouse, infrastructures telles que les bancs, ...).

Pour les animaux

Consulter un vétérinaire.

Penser à vous laver, ainsi que vos vêtements et tissus/supports pouvant avoir été utilisés par votre animal (panier, niche, ...).

LA LUTTE



En Mayenne, compte tenu de la fréquence de la Processionnaire du Pin, les campagnes de luttes collectives leur sont principalement destinées, mais des solutions existent pour chaque espèce de chenilles. Lors des luttes collectives effectuées à l'automne sur les pins et cèdres, il s'agit d'une méthode d'aspersion de bio-insecticide, composé d'une bactérie *Bacillus thuringiensis var. kurstaki*, dont l'ingestion leur est mortelle.

Il est également possible de poser sur pins ou cèdres, avant leur procession, des écopièges. Ces collerettes munies d'un sac, permettront de récupérer les chenilles avant qu'elles ne touchent le sol.

On peut également supprimer les nids, mais il faudra alors bien veiller à se protéger avec des équipements de protection individuelle (protection complète ! Combinaison, bottes, gants,

masque, lunettes).

Il est possible de mettre en place un piégeage des papillons (à l'aide d'une phéromone) pour diminuer les populations, mais cette seule méthode ne suffit pas, elle devra être combinée à d'autres.

Enfin, on peut se faire aider des auxiliaires prédateurs, comme les mésanges, en posant des nichoirs adaptés à ces espèces. Elles adorent consommer les chenilles aux premiers stades larvaires.



UNE NOUVEAUTÉ : ATELIER GYM & MÉMOIRE ouvert aux personnes de plus de 60 ans

Tous les jeudis (hors jours fériés et vacances scolaires) de **10h15 à 11h45**

Petite Salle Maxime-Létard à Sainte-Suzanne.

Temps de convivialité autour d'une boisson chaude, suivi d'une heure d'activité :

L'atelier « Gym & Mémoire » vous permet de garder une bonne forme physique, de préserver la mémoire à travers des exercices, et d'entretenir la mobilité articulaire et la tonicité musculaire.

Tarif : Adhésion 2018 à l'association : 2€ + activité « Gym & Mémoire » d'avril à décembre : 10€.

Possibilité de déplacement via le réseau Petit-Pégase (1€)

Renseignements et inscriptions :

Association « La Corne d'Abondance des Coëvrons **02 43 01 79 51** cornedabondance@orange.fr

Et n'oubliez pas les activités habituelles :

- **A Sainte-Suzanne**, salle Fernand-Bourdin, Magali CHAUVIN vous accueille **le lundi (semaines paires) de 14h à 16h30** : calligraphie, loisirs créatifs (création d'objets, ponchos, éléments de décoration, vannerie, préparations culinaires lors des fêtes de fin d'année...), sorties, balade des moulins etc...

- **A Évron**, **tous les mardis de 13h30 à 17h** : lieu d'écoute et de convivialité : activités manuelles, menuiserie, pâtisserie, jeux de société, tricot, belote... Tarif : adhésion 2€ par an (janvier à décembre). Si nécessaire, petite participation financière en fonction du coût des activités.

Transport à la demande « *Petit Pégase* » pour être véhiculé de Chammes ou de Ste-Suzanne vers le lieu d'activité (1€ l'aller-et-retour).

- **A Évron**, **Atelier menuiserie** tous les **mardis et jeudis après-midis de 14h à 16h** : réalisations individuelles ou collectives. Adhésion annuelle 2€ + petite participation financière en fonction du bois utilisé.

- **A Évron**, **tous les mercredis de 14h à 16h** (sauf vacances scolaires), ateliers de **soutien** (vocabulaire spécifique, compréhension) pour réussir son **code de la Route**. Adhésion annuelle : 2€. Transport à la demande « *Petit Pégase* » pour être véhiculé de Chammes ou de Ste-Suzanne vers le lieu d'activité (1€ l'aller-et-retour).

- **A Évron**, « *Les rendez-vous des 4 jeudis* » : **ateliers** menuiserie, création manuelle, tricot, broderie, modelage de l'argile, sorties de découverte du territoire... : **le jeudi de 14h à 16h** (avec *accueil café offert de 13h30 à 14h*) : sur inscription. Adhésion annuelle 2€. Transport le jour de fonctionnement du minibus de la ville d'Évron. Repas en commun possible au Nymphéa à 11h45 le premier jeudi de chaque mois (4,50€ le repas, +1€ café ou thé). Permanences *Culture du cœur* : une fois par mois, il est possible d'échanger avec un bénévole sur les spectacles, le sport, les musées, etc... et réserver ses billets à des tarifs intéressants.

-- **A Évron**, Apprenez les bases, puis lancez-vous ! *Learn the basics, then Join us !* **A Évron**, les **lundis et vendredis de 10h à 12h**, retrouvez un groupe si vous souhaitez apprendre les bases et vous améliorer en français ou en anglais. Adhésion annuelle 2€. *If you wish to improve your French or English, you can find the group on Monday and Friday mornings from 10 to 12 in the place of the association. 2€ a year subscription.*

- Et, à **Évron**, sur rendez-vous, un accueil, une écoute et un accompagnement personnalisés, du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

Et bien d'autres activités encore....

Pour davantage de renseignements, n'hésitez pas à contacter Cassandra, Magali, Marine et Valérie :

Association « la Corne d'abondance des Coëvrons »

8, route de Neau 53600 ÉVRON

Tel. 02 43 01 79 51 mail : cornedabondance@orange.fr

| Ouvert aux personnes de plus de 60 ans

GYM & MÉMOIRE

Tous les jeudis

(hors vacances scolaires et jours fériés)

De 10h15 à 11h45

Lieu : Salle Maxime-Létard (petite salle du 1^{er} étage)

SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

Un temps de convivialité autour d'une boisson chaude
suivi d'une heure d'activité

L'atelier « Gym & Mémoire » vous permet de :

- Garder une bonne condition physique,
- Préserver la mémoire à travers des exercices,
- Entretenir la mobilité articulaire et la tonicité musculaire

TRANSPORT ?

- Covoiturage ? Minibus...
- des solutions peuvent être envisagées pour venir à l'activité.

TARIFS :

- Adhésion 2018 : 2€/personne
- Activité : 10€ pour l'année.



RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS (il reste quelques places !)

Association « la Corne d'Abondance des Coëvrons »

Tel : **02 43 01 79 51**

Mail : cornedabondance.orange.fr



Opération « Nettoyons la nature »

Dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école de Chammes ont participé à l'opération "**nettoyons la Nature**" le mardi 2 février dernier.

Accompagnés par Thérèse Ribot, Paule-Marie Rouland, Sylvie et Véro, et partagés en quatre groupes, ils ont récolté près de quatre kilos de débris de toutes sortes: bouteilles en verre, bouteilles en plastique, paquets de cigarettes, mégots, bombes de désodorisants, flacons divers, cartons de toutes sortes...

Un geste citoyen que nous nous devons de saluer!

Groupe1: 0,482kg
Groupe2: 1,232kg
Groupe3: 0,834kg
Groupe4: 1,452kg



Complémentaire santé

Depuis le 1er janvier 2016, les salariés sont dans l'obligation de souscrire à une mutuelle négociée par leur employeur. Pour les autres: non-salariés, commerçants, artisans, agriculteurs, indépendants, retraités, étudiants, il est possible de constituer une mutuelle par groupement d'achat au niveau des **habitants** d'une commune quel que soit leur statut, avec l'appui de professionnels mutualistes.

Il faut savoir qu'en France, 5% de la population ne dispose d'aucune mutuelle, et que 18% se contente des plafonds de remboursement de la sécurité sociale, très bas dans de nombreuses spécialités (lunettes, soins dentaires, audition, dépassements d'honoraires par exemple). Et faute de mutuelle, ou habitués depuis longtemps à leur mutuelle d'origine, parfois obsolète (avec des cotisations souvent élevées), ils se soignent mal, voire pas.

En adhérant à une mutuelle spécifique au niveau de la Commune, l'économie est en moyenne de 30% à prestations inchangées. En cette période de dégradation du pouvoir d'achat des ménages et de baisse des niveaux de remboursement du régime de la Sécurité sociale, chacun cherche des solutions efficaces.

Déjà plus de 1750 communes en France, essentiellement rurales, ont déjà adhéré à ce système (par exemple Précigné dans la Sarthe, compte 100 adhérents dont 80% de retraités, mais aussi Écommoy, Chailland etc...) La seule condition est d'habiter ou de travailler dans la commune (NB: on peut conserver cette mutuelle en cas de déménagement.)

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), approché en ce sens par un assureur (AVIVA, AXA, mais d'autres le proposent: MGS, MMA, Allianz, Generali...), a étudié la question et décidé de vous proposer le sondage ci-joint. Car pour que le groupement d'achat fonctionne, il faut un certain nombre d'adhérents pour obtenir des conditions tarifaires nettement plus compétitives.

La commune en tant que telle ne s'engage pas financièrement et n'a elle-même rien à gagner à ce dispositif, elle sert seulement d'intermédiaire pour informer les habitants. Elle peut choisir ensuite l'assureur de son choix. L'adhésion est facultative et ouverte à tous, sans questionnaire médical ni conditions de ressources. La seule condition est de résider sur le territoire de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes.

Comment ça se passe?

L'adhésion n'est évidemment pas obligatoire. Chacun est libre de comparer ses cotisations et prestations actuelles et futures. Si vous êtes intéressé(e), ou souhaitez simplement en savoir plus, remplissez le questionnaire ci-joint. La commune sélectionnera ensuite un assureur ou une mutuelle; une réunion publique de présentation de l'offre aura alors lieu dans la salle communale et chacun pourra avoir un rendez-vous pour comparer et étudier individuellement son cas particulier et mettre en place - ou non - son nouveau contrat. Le tout prend environ 6 mois.

Pour plus de renseignements: <https://www.mutualite.fr/presse/les-mutuelles-communales/>

Pour le questionnaire:

Vous avez le choix:

- soit remplir le formulaire en ligne ci-dessous
- soit télécharger ce document sur www.ste-suzanne.com puis
 - l'imprimer
 - remplir le formulaire papier (découper la page du journal)
 - l'adresser (ou le déposer dans la boîte à lettres mairie de Sainte-Suzanne ou Chammes) **avant le 30 avril 2018**

À CCAS/Commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1bis, rue Jean de Bueil

53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Complémentaire santé

CCAS de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Une complémentaire santé pour tous les suzannais et camelésiens :

Quelles sont vos attentes ?

1- Avez-vous une mutuelle ou une complémentaire santé ?

- Oui
 Non

2- Si oui, avez-vous :

- Une mutuelle ou une complémentaire santé que vous avez souscrite individuellement
 Une mutuelle ou une complémentaire santé contractée par votre employeur
 La CMU C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire)
 L'ACS (Aide à l'acquisition d'une Complémentaire Santé)

3- Si non, pour quelles raisons ?

- Trop cher Pas utile Autre :

Éventuellement précisez

4- En cas de changement de mutuelle, merci d'indiquer les garanties prioritaires dont vous souhaitez bénéficier

- Soins médicaux courants (pharmacie)
 Soins optiques
 Soins dentaires, hospitalisation
 Autres

Éventuellement précisez

5- Veuillez indiquer la composition de votre foyer

Précisez pour chaque personne son activité (élève, étudiant, salarié, retraité, sans activité, ...)

Adultes

Activité Activité

Age Age

Activité

Age

Enfants

Activité Activité

Age Age

Activité Activité

Age Age

6- Si la commune négociait un contrat de groupe à des conditions préférentielles, seriez-vous intéressé(-e) par une information ou une souscription ?

- Oui
 Non

7- Merci de compléter vos coordonnées

Nom

Prénom

Adresse

Adresse suite Sainte-Suzanne
 Chammes

Téléphone

Email

N'oubliez pas de cliquer sur le bouton Envoyer

Powered by BreezingForms

[Infos légales](#) [Plan du site](#) [Archives](#) [Nous écrire](#) [Se connecter](#)

Relais Assistantes Maternelles

Le RAM (Relais Assistantes Maternelles) est un lieu d'échange, d'information et de rencontre pour l'accueil du jeune enfant.
Au service des professionnels de la Petite Enfance (Assistants maternels, gardes d'enfants à domicile...) :

- Information sur les conditions d'accès et d'exercices des métiers de la petite enfance et sur les différentes aides.
- Information générale en matière de droit du travail et redirection vers les interlocuteurs privilégiés pour les questions spécifiques.
- Espace de médiation ouvert aux parents et aux assistants maternels

Au service des parents, des futurs parents et des professionnels de la Petite Enfance (Assistants maternels, gardes d'enfants à domicile...) :

- Informations et conseils sur l'ensemble des modes d'accueil des jeunes enfants existant sur le territoire (accueil individuel et collectif).
- Information selon vos besoins de gardes (horaires normaux, accueil en horaires atypiques, accueil d'un enfant en situation de handicap...)
- Accompagnement dans votre fonction d'employeur (droits, devoirs, contrat de travail, déclaration.. '...')

Le RAM vous accueille:

- Sur rendez-vous à Sainte-Suzanne (Maison des solidarités - 6 bis, rue du Petit Rocher)
- Par téléphone : 02 43 66 32 00
- Par mail : ram@coevrons.fr



Plus d'informations
Communauté de communes
des Coëvrons Espace Coëvrons
2 avenue Raoul Vadepiéd
53600 Châtres la Forêt
Tél : 02 43 66 32 00

site: www.coevrons.fr



Costumes

Les costumes d'époque qui appartiennent à l'association des "Amis de Sainte-Suzanne" sont actuellement entreposés dans les locaux de l'ancienne supérette.

Ces costumes, sur proposition de la municipalité vont être transférés, dans quatre pièces au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie.



AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS



Z.A. DES COËVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE
02.4301.4001

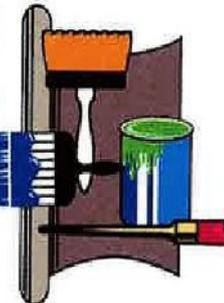
FABRICE DURAND
EXPLOITANT FORESTIER



VENTE :
Bois de chauffage
Pieux toutes dimensions
Élagage - Abattage - Sciage
Cassage - Débardage
Entretien espaces verts
Boisement et Déboisement
location de matériel forestier
(broyeur, casseuse... etc)

53270 chammes - sainte suzanne - Tél. 06 12 78 83 06
Mail : fabrice.durand66@orange.fr - www.durendifabricebois.fr

PEINTURE - VITRERIE
RAVALEMENT de FAÇADES
REVÊTEMENTS de SOLS et MURS



DAVOUST DÉCORS

02 43 01 44 17
12, rue de l'Erve - 53270 Chammes

Château de Sainte-Suzanne - CIAP

Château / Donjon / Bergerie / Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

Périodes et horaires d'ouverture:

Du 1er février au 14 décembre inclus, la cour du château et le CIAP sont ouverts tous les jours.

Horaires: 9h45-12h30/13h30-17h15 sauf les week-ends et jours fériés: 10h-13h/14h-19h.

Gratuit le 1er dimanche de chaque mois

Contact:

Château de Sainte-Suzanne / CIAP – 1, rue Fouquet de la Varenne – 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Tél. : 02 43 58 13 00

Courriel : chateau.ste-suzanne@lamayenne.fr Site internet : www.chateaudesaintesuzanne.fr

Samedi 7 et dimanche 8 avril

10h-17h30: Journées européennes des métiers d'art - carte blanche à Tramd'art

Dimanche 15 avril

14h-17h Journées Nationales Tourisme et Handicap: Parcours sensoriel dans la cour de la forteresse - mise à disposition et diffusion de vidéo en LSF sur l'histoire du site du château et du CIAP de Sainte-Suzanne

Dimanche 22 avril

15h30: : visite commentée du CIAP

Judi 26 avril

11h: "Mon parcours des cinq sens" - atelier pour enfants de 5-7 ans

14h: "Ma carte postale sonore du château" - atelier pour enfants de 8-12 ans

Dimanche 29 avril

14h30-17h: Rallye-Découverte de la Cité Médiévale

Mardi 1er mai

11h: "Mon parcours des cinq sens" - atelier pour enfants de 5-7 ans

14h: "Ma carte postale sonore du château" - atelier pour enfants de 8-12 ans

Mardi 3 mai

11h: "Mon parcours des cinq sens" - atelier pour enfants de 5-7 ans

14h: "Ma carte postale sonore du château" - atelier pour enfants de 8-12 ans

Château de Sainte-Suzanne - CIAP

Mardi 13 février, la commune recevait la visite d'une équipe de France 3 Pays de la Loire, venue réaliser un reportage sur le thème des remparts et autres fortifications.

Ce tournage s'est articulé autour de trois axes: la cité, un tour du rempart oriental et le château.

Trois intervenants ont été sollicités par les journalistes:

Jean-Pierre Morteveille, maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes, a été interrogé sur les atouts que peuvent constituer les anciens remparts de la cité en matière touristique mais également sur les contraintes qu'ils font peser sur la municipalité en termes d'entretien et de conservation.

Jean Bellanger a accueilli le tournage pour présenter le bel exemple de défense médiévale que constitue la tour aménagée dans le rempart qui ferme le jardin de sa propriété.

Enfin, Pascal Trégan, responsable du château, a évoqué la nécessité pour le site d'être protégé au Moyen Âge (donjon, remparts) particulièrement aux XIème et XVème siècles face aux prétentions normandes puis anglaises sur le Maine.

Signalons que quelques "Amis de Sainte-Suzanne" costumés avaient été mobilisés pour injecter un peu d'animation dans ce tournage et évoquer la période médiévale sur le site du château.

Une mission qui ne fut pas des plus aisées vu les conditions climatiques dans lesquelles s'est déroulée cette matinée!

Pour visionner le film:

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/mayenne/mayenne-vieux-murs-sainte-suzanne-1442891.html>



Mercredi 4 avril

Randonnée pédestre à Saint-Symphorien (72) - 11km - "FT Suzannais"

Rendez-vous à 14h - Bourg de Neuville-en-Charnie

Petite randonnée à Saint-Symphorien

Rendez-vous à 13h30 - Parking de covoiturage "les Grands-Prés" (route d'Évron)

Jeudi 5 avril

12h30-13h: Place Ambroise de Loré - Passage des coureurs: 66ème Circuit cycliste de la Sarthe et des Pays de la Loire

Samedi 7 avril

9h45-12h30 / 13h30-17h15: Bergerie du château - **Journées européennes des métiers d'Art** - "Tram d'art"

Dimanche 8 avril

13h: stade municipal - match de football - FC Charnie B - Soulgé-Sur-Ouette C

15h: stade municipal - match de football - FC Charnie A - Commer

16h: **Promenade commentée de la Cité** - "Association les Amis de Sainte-Suzanne"

Samedi 14 avril

10h-18h: Le Mans - **Salon Mans'Art des métiers d'art - Stand de Sainte-Suzanne** - Commune, Médiéville,

Dimanche 15 avril

10h-18h: Le Mans - **Salon Mans'Art des métiers d'art - Stand de Sainte-Suzanne** - Commune, Médiéville,

14h-17h: Château - **Parcours sensoriel dans la cour de la forteresse** - "CIAP"

15h: stade municipal de Chammes - match de football - championnat vétérans - FC Chammes - Laval Finances - "Football club de Chammes"

15h: salle Maxime-Létard - **Concert de printemps** - "Association musicale de Sainte-Suzanne"

Mercredi 18 avril

Randonnée pédestre à Saint-Denis-du-Maine - 11km - "FT Suzannais"

Rendez-vous à 14h - Plan d'eau de Saint-Denis-du-Maine

Petite randonnée à Saint-Denis-du-Maine - 7km

Rendez-vous à 13h30 - Parking de covoiturage "les Grands-Prés" (route d'Évron)

Goûter à l'issue de la randonnée

Samedi 21 avril

19h: Moulin du Petit Gohard - **soirée théâtre: Courteline** - Pièces de théâtre proposées par Gilles Raab - "Vincent Houllière"

20h30: Bar "Le Catalina" à Chammes - **Concert Spardeck** - "Stéphane Foullenoux, Bar le Catalina, Chammes"

Dimanche 22 avril

15h: stade municipal - match de football - FC Charnie A - Contest/Saint-Baudelle B

15h30: château - **Visite commentée du CIAP** - "CIAP"

16h: salle Maxime-Létard - **Concert d'art lyrique: Opérettes et Amourettes** - "Association Musiques pour tous"

Samedi 28 avril

À Sulzheim: 50ème anniversaire du jumelage - "Comité de jumelage"

Dimanche 29 avril

14h30-17h: Cité - **Rallye-découverte de la Cité** - "Association les Amis de Sainte-Suzanne, CIAP"

À Sulzheim: 50ème anniversaire du jumelage - "Comité de jumelage"

Lundi 30 avril

À Sulzheim: 50ème anniversaire du jumelage - "Comité de jumelage"

La rue du camp des Anglais est fermée à la circulation dans les deux sens du 12 mars au 30 avril (reconductible > 15 mai). Déviation par le rond-point et la rue des Coëvrons.

Un arrêté (N° 18/2018) a été pris concernant les travaux d'aménagement de la rue du Camp des Anglais.

ARRÊTÉ du Maire n° 18/2018

Portant, à titre provisoire, déviation de la circulation
Lors des travaux d'aménagement
De la rue du Camp des Anglais.

Ce arrêté est consultable sur le site internet: ste-suzanne.com

Mairie de
SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES
(Mayenne)

